



COMMISSION SÉCURITÉ ET TECHNIQUE

Rapport d'activité 2014

Actions pour le parapente

- **Deux alertes** « aigle futé » au printemps (conditions météo) et au début de l'été (précaution avant de voler) ont été envoyées à tous les licenciés.
- **Courriers** :
 - concernant l'oubli d'attache sur les cocons suite un accident mortel et un incident qui aurait pu être grave ont été envoyés à l'ensemble des compétiteurs et aux fabricants. À noter que nous n'avons pas de retour des constructeurs mis à part celui de Denis Cortella sur St Hilaire. Gin a mis au point un système anti-oubli.
 - Courrier d'information en collaboration avec la commission Formation sur système André Rose (affalement aile biplace). Le système ne s'avérant pas forcément efficace en fonction du réglage de l'aile, la fédération ne le recommande plus. Les moniteurs ont été placés devant leur responsabilité.
 - Note technique rédigée avec la commission des Écoles pour le biplace en situation de PTV extrêmes.
 - courrier adressé aux écoles au sujet de l'oubli d'attache du passager.
- **Diffusion d'autocollants et envoi d'un SMS** « bien attaché ». Remarque des membres de la commission : l'alerte SMS pour le biplace a bien fonctionné et l'impact est plutôt positif.
- **Articles pour *Vol Passion*** (un par numéro paru) : sujet de vulgarisation pour tirer un enseignement : suspentage / choix d'une aile / choix d'une sellette / utilisation de la Go-pro.
- **Rénovation des fiches de déclaration d'accident.**
- Collaboration avec **Data Base européenne.**
- **Analyse accidentologie 2014.**
- **Étude des accidents 2014 en écoles.**

Ce travail demande du temps. Nous avons prévu des campagnes de test qui n'ont pas été faites. Une interrogation se pose sur les taux de chute de secours light. Une réflexion est à mener sur l'éjection du secours et la procédure de secours (comment on atterrit par exemple).

Pour 2015, nous allons travailler sur les points suivants :

- Renforcer les messages de prévention à l'attention de nos licenciés et moniteurs.
- Continuer le travail de collaboration sur la Data base.
- Peaufiner notre analyse de l'accidentologie en reprenant l'ensemble des déclarations d'accident.
- Travailler sur les déclarations d'incidents.
- Rédiger des questions sécurité pour les différents brevets de pilote.
- Édition de fiches « mémento » sur des problématiques sécuritaires.
- Continuer à faire paraître dans chaque *Vol Passion* un article sur la sécurité.



Actions pour le kite

- Réalisation de fiches mémento pratique à venir sur les aspects réglementaires et sur les problématiques d'alerte et de secours. Ces fiches seront diffusées aux pratiquants et aux services d'intervention.
- Formalisation de tests.
- Laboratoire test fédéral : en 2012 une campagne de test a été effectuée sur les largueurs. La norme AFNOR n'est pas obligatoire sur les largueurs et peu de fabricants la respectent. Le milieu change un peu suite à ces tests. L'évolution n'est pas encore satisfaisante.
- Test sur le kite biplace en cours.
- Bulletin sécurité. Au début c'était un document technique et d'alerte. Il a été recentré sur l'alerte. Sa fréquence a été diminuée et il a été rendu plus succinct pour être plus attractif.
- Check liste avant navigation. Sa diffusion et sa valorisation continuent en partenariat avec la FIN. Le stock est à renouveler.
- Formation des professionnels en collaboration avec l'ENSN : un point est régulièrement fait.
- Réseau des écoles – prévoir une communication via la commission des Écoles au sujet des règles sécurité. La journée de travail avec les moniteurs et les sauveteurs SNSM est remise à l'année prochaine.
- Formation au filet de récupération. Acquisition d'un filet Markus pour mise en œuvre d'une formation (moyen de récupération de naufragé adapté à l'activité). Difficulté de convaincre les moniteurs de la nécessité de se former aux techniques de récupération. La nécessité de sécurité est moins prégnante que dans les activités aériennes. Un bateau de sécurité sera équipé d'un filet sur les compétitions de kitesurf.

Claude Bredat
Président de la commission Sécurité et technique